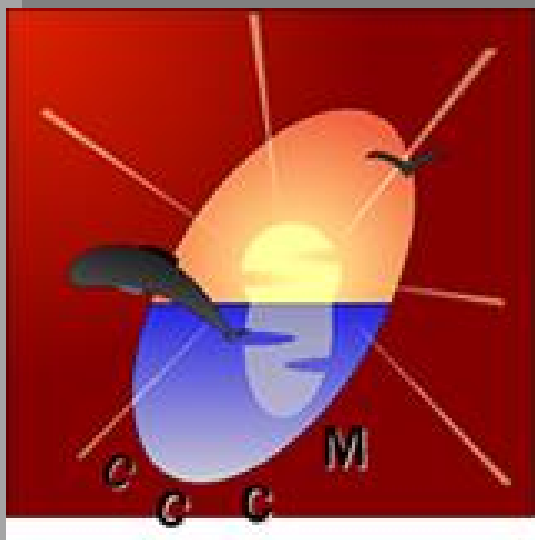


# AKOÜO

## FORMATION A LA METHODE VITTOZ



**CCCM : Centre Culturel Chrétien de Marseille**

**77 rue Ste Cécile 13005 Marseille Tel 04 91 25 88 89**

**Mail : [centre.culturel.ccm@free.fr](mailto:centre.culturel.ccm@free.fr)**

**Site : <http://centre.culturel.ccm.free.fr> / <http://methodevittoz.ccm.free.fr>**

**Métro ligne 1 station : Baille ó bus 54 arrêôt Baille - vertus.**

## SOMMAIRE

<b>METHODE VITTOZ</b> .....	P3
La Méthode .....	P3
Le champ d'action .....	P3
<b>FORMATION</b> .....	P4
Le contenu de la formation .....	P4
Le Cours de la formation .....	P4
Les modalités d'évaluation et de validation .....	P5
<b>PROGRAMME GENERAL</b> .....	P6
Module 1 : approche théorique de la technique Vittoz .....	P6
Module 2 : Approche pratique de la technique Vittoz .....	P6
Module 3 : Neurologie et physiologie .....	P7
Module 4 : Psychologie et psychiatrie .....	P7
<b>ENSEIGNANTS :</b>	
<b>TARIF ET MODALITES DE PAIEMENT</b> .....	P8
Formation complète .....	P8
Formation continue des praticiens Vittoziens .....	P9
Tarif des visiteurs occasionnels .....	P9
Modalités de paiement .....	P9

# METHODE VITTOZ

## La méthode

La parole est fondamentale, elle est le lieu privilégié de l'expression de soi et le vecteur obligé de la compréhension de l'autre. Toutefois, force est de constater en soi-même et chez l'autre que la prise de conscience d'une problématique et de ses racines ne sont souvent pas suffisantes pour changer de comportement, d'attitude, voire de sentiments.

Face à ses propres difficultés et à la chute répétée dans les mêmes ornières comportementales, malgré l'honnêteté et la bonne volonté, s'installent le sentiment d'impuissance, l'anxiété et la dépression ...

Face aux limites de la psychothérapie à médiation verbale et de la relation d'aide traditionnelle, Roger VITTOZ, médecin suisse (1863-1925) a mis au point une méthode efficace pour la réalisation d'un changement effectif.

**La méthode VITTOZ : est une technique de « rééducation du contrôle cérébral ».**

## Le champ d'action

Il est très large, visant autant un travail sur soi qu'un soin de troubles tels que :

- troubles de la confiance en soi,
- troubles de la concentration/mémoire,
- troubles du sommeil,
- angoisses,
- phobies,
- troubles obsessionnels,
- somatisations,
- ré-encrage sur la réalité pour certaines pathologies comme les psychoses (domaine toutefois exclusivement réservé à des professionnels patentés).

## LA FORMATION

Elle est assurée par le Centre de formation AKOUO (agrée pour la formation professionnelle, n° 93 13084 19 13) (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat), et se déroule dans les locaux du Centre Culturel CCCM.

Une équipe de médecins, enseignants, psychothérapeutes et de praticiens vittoziens expérimentés, dispensent les cours théoriques et pratiques.

Le centre AKOUO propose une formation théorique et pratique qui permet de devenir Praticien de la méthode Vittoz.

Le praticien : est une personne qui a suivi les trois cycles de formation et s'est exercée personnellement à l'ensemble des exercices de la méthode. Il est formé pour mettre en place le cadre d'accompagnement, conduire les différents exercices et travailler sur le pôle fonctionnel avec les outils spécifiques acquis durant sa formation.

### Le contenu de la formation

La formation théorique comprend trois modules de cours :

- « Approche théorique de la technique Vittoz »,
- « Neurologie et physiologie »,
- « Psychologie et psychiatrie ».

La formation pratique comprend :

- un module « Approche pratique de la technique Vittoz ».
- trois séminaires de pratique annuels,
- et le suivi personnel effectué sous l'égide d'un moniteur agréé.

### Le cursus de formation

La formation est ouverte à tous, elle ne nécessite pas un niveau de connaissance préalable. Elle peut être suivie :

- soit en tant qu'auditeur libre, pour une application à titre personnel, les examens sont facultatifs,
- soit en tant que candidat au titre de « Praticien de la Méthode Vittoz », en validant l'ensemble des examens.

Un entretien de motivation annuel obligatoire permet d'accompagner le candidat dans son cursus et de l'aider à orienter son travail personnel.

Cycle	Année	Cours			Travail Personnel	Suivi personnel Vittoz
		Théorique 136 h	Pratique 45 h	Séminaires 63 h		
1	1	40 h	15 h	21 h	20 h	15 h
2	2	48 h	15 h	21 h	20 h	15 h
	3	48 h	15 h	21 h	20 h	20 h
Cycle	Année	Prise en charge Avec supervision	Facilitateur Pratique et séminaires	Mémoire de fin d'étude	Suivi personnel Vittoz	
3	4 et +	56 h		Prise en charge d'un patient :	20 h	
		20 h		15 h + 21 h	15 h	

Rôle du facilitateur : Le facilitateur est l'étudiant de troisième cycle qui intervient dans les séminaires et pendant les cours de pratique Vittoz pour encadrer les étudiants de premier et deuxième cycle sous la responsabilité du moniteur.

Le passage en cycle 3 est subordonné à la réussite aux examens théoriques et pratiques de cycle 2 et à la détermination positive par le collège des enseignants, des aptitudes psychologiques et techniques du candidat.

### Les modalités d'évaluation et de validation

Cycles	Évaluation	Validation en fin de cycle
1 & 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation : mars et juin pour la 1<sup>ère</sup> année ; décembre, mars et juin pour les années suivantes.</li> <li>- mémoires : 1 par semestre pour les années 2 et 3</li> <li>- Examen de chaque fin d'année</li> <li>- mémoire d'auto-évaluation de fin de 3<sup>ème</sup> année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auditeurs libres : « Attestation de suivi des cours »</li> <li>- candidats aux examens : « Attestation de réussite aux examens théoriques et pratiques »</li> </ul>
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mémoire de fin d'étude</li> <li>- Mise en situation</li> <li>- Examen pratique</li> </ul>	« Certificat de Praticien de la Méthode Vittoz »

Le candidat qui a réalisé avec succès :

- les entretiens de motivation annuels,
- le suivi personnel Vittoz,
- les examens théoriques et pratiques,
- les séminaires,
- les prises en charge supervisées,
- les mises en situation,
- et le mémoire de fin d'étude,

se verra décerner le « **Certificat de Praticien de la Méthode Vittoz** » par le collège des enseignants.

## Programme des cycles 1 et 2

Programme Vittoz		
1ère année	2 et 3ème années en alternance	
Introduction à la méthode Vittoz	Réceptivité extéroceptive	Réceptivité intéroceptive
Biographie du Dr Roger Vittoz	Concentration extéroceptive	Concentration intéroceptive
Psychopathologie 1	Graphiques	Influx
Psychopathologie 2	Les actes conscients en général	Actes conscients : marche consciente ó lecture à haute voix
Psychopathologie 3	Élimination - déconcentration	Élimination - décentration
Psychopathologie 4	Respiration	Respiration couplée aux différents exercices
Contrôle et incontrôle cérébral	Le stress	Les appels d'état
La Vibration	Relaxation	Appel à l'unité
Réceptivité	Volonté	Traitements psychique 1
Concentration	Comprendre le sens et le but des exercices	Traitements psychique 2

Programme Psychopathologie		
1ère année	2 et 3ème années en alternance	
Les caractéristiques du conseiller	Enfance - Adolescence	Angoisse
Les besoins fondamentaux	Crise du milieu de vie	Mécanismes de défense
Transfert et contre transfert	Vieillesse	Gestion de la souffrance
Écoute	Deuil	Psychopathologie 1
Déontologie du Praticien	Introduction à la psychiatrie	Psychopathologie 2
	Les émotions 1	Du normal au pathologique
	Les émotions 2	Dépression
	Névroses 1	Psychoses 1
	Névroses 2	Psychoses 2

Programme général des séminaires en alternance sur les 3 années		
1ère année	2ème année	3ème année
Réceptivité	Concentration	Élimination
Traitement psychique 1	Vibration	Volonté 1
Traitement psychique 2	Appels d'état	Volonté 2

<b>Programme Neurologie ó Physiologie</b>	
<b>1ère année</b>	<b>2 et 3ème années en alternance</b>
Présentation du système nerveux :	La vue ó L'ouïe ó L'odorat ó Le goût
Présentation générale	Le système moteur
Le neurone et l'arc réflexe	Le système sensitif - Le système hormonal
Circulation de l'information nerveuse	Le système nerveux végétatif
Présentation du cerveau	Les émotions
La respiration	La mémoire

**MODALITES DE LA FORMATION VITTOZ  
PRESENCE OBLIGATOIRE : 8/10**

**1er CYCLE**

1ère année : **évaluations** : les 2 et 3ème trimestres soit mars et juin,  
**examen de fin d'année**, en juin, passage 2ème cycle,

**2ème CYCLE**

2ème année : **évaluations** : les 1er ó 2 et 3ème trimestres soit décembre, mars et juin,

- **mémoires** : - fin de 1er trimestre : présenter mémoire de 5 à 10 pages :
- **Réceptivité** : approche théorique et exercices  
- fin de 2ème trimestre : présenter mémoire de 5 à 10 pages :
- **Concentration** : approche théorique et exercices  
- fin du 3ème trimestre : présenter mémoire de 5 à 10 pages :
- **Elimination ó déconcentration** : approche théorique et exercices
- **examen de fin d'année**, en juin.

3ème année : **évaluations** : les 1er ó 2 et 3ème trimestres soit décembre, mars et juin,  
**mémoire de fin d'année** : auto/évaluation de sa pratique Vittoz pendant les 2  
années du 2ème cycle : 15 à 20 pages.

**examen de fin d'année**, en juin.

**3ème CYCLE** 4ème année et + :

**PRESENCE OBLIGATOIRE aux cours, aux séminaires, comme facilitateur : 8/10**

**Finalité du 3ème cycle** : être capable d'assurer un suivi thérapeutique avec un patient

**Pratique Vittoz** : être capable de diriger une séance

**Évaluations** : en janvier et en mai,

- de sa propre évolution vittozienne : état de sa propre personne :
  - évolution du vécu personnel par rapport à la méthode Vittoz
  - de sa pratique sur quelqu'un d'autre : état de praticien vittozien :
    - connaissance des exercices
    - cohérence des exercices
    - fluidité de l'énoncé de la séance
    - « intelligence » de la séance
    - prise d'onde

**Certificat de Praticien à la Méthode Vittoz** :

- **Mémoire** : compte rendu détaillé du suivi d'un patient, dont une séance filmée.
- **Examen pratique** : mener 2 séances complètes avec un patient :
  - 1er temps : 1er contact : interrogatoire et mise en place des séances,
  - 2ème temps : conduite d'une séance complète.

## ENSEIGNANTS

### Fabrizio Jean-Michel

Docteur en médecine  
Psychiatre  
Psychothérapeute vittozien  
Thérapeute EMDR

### Fabrizio Cédric

Ostéopathe  
Praticien de la Méthode Vittoz

### Ghada Neuville

Praticienne et formatrice de  
l'association Roger Vittoz

### Galbes René

Psychothérapeute agréé par le  
ministère de la santé  
Certificat Européen de Psychothérapie.  
Thérapeute EMDR  
Consultant en coaching professionnel

Des intervenants extérieurs interviendront pour animer des séminaires, cours ou conférences, leurs noms seront communiqués en cours d'année.

## TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

### Formation complète

L'adhésion annuelle au CCCM est obligatoire pour tous, quel que soit le mode de formation envisagé, elle est incluse dans le prix de la formation.

	cycles	Années	Formation individuelle	Formation Couple	Adhésion Individuelle	Adhésion Couple	Total Individuel	Total Couple
Formation à titre personnelle	1 & 2	1 à 3	995 p	1595 p	25 p	40 p	1020 p	1635 p
	3	4 et +	575 p	920 p	25 p	40 p	600 p	960 p
Formation Professionnelle	1 & 2	1 à 3	2400 p	-----	25 p	40 p	2425 p	
	3	4 et +	1750 p		25 p	40 p	1775 p	

### Ces prix comprennent :

- le matériel pédagogique (cours et documentation),
- l'accès à la bibliothèque (caution de 30 p, remboursable en fin d'année),
- la fourniture du matériel (classeur, livret scolaire...),
- l'entretien de motivation obligatoire avec le responsable de formation,
- les temps de mise en situation sous la supervision des formateurs
- les séminaires

**Ne sont pas comprises les heures de suivi personnel avec un Praticien Vittozien.**



## Formation continue des Praticiens Vittoziens

	Tarif
Groupe de supervision	20 p / rencontre
Participation aux séminaires, cours et conférences	Tarif préférentiel

## Tarifs des visiteurs occasionnels (autres associations vittoziennes)

	Formation + adhésion	
	Individuel	Couple
Cours	25 p (20 + 5)	40 p (32 + 8)
Séminaire	35 p (30 + 5)	58 p (50 + 8)

## Modalités de paiement

Le paiement s'effectue **obligatoirement en totalité au début de chaque année scolaire de formation**, au plus tard au mois de novembre avec un délai légal de rétractation de 10 jours.

Il peut s'effectuer sous la forme de plusieurs chèques pour un encaissement successif.

La délivrance des attestations et certificats est subordonnée au paiement de l'intégralité des frais de formation.

**En cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours, le montant de la formation reste dû.**